



Commune de Chevroux
Bureau du Conseil général
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 12 mars 2021

Rapport de la Commission du port

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 01/2021

« Demande de crédit complémentaire pour l'augmentation des coûts de construction du nouveau débarcadère »

Au Conseil général, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans une volonté de vouloir bien faire, la Commission du port a également été réactivée afin d'étudier ce préavis, préavis, il faut l'avouer, qui concerne spécifiquement la Commission des finances...

Lors de notre seule et unique réunion, il est très vite apparu que nous allions nous poser les mêmes questions et que l'aspect financier du préavis ne changeait en rien nos convictions rapportées sur le préavis 09/2018, à savoir la construction d'un nouveau débarcadère à Chevroux.

Si l'on peut se féliciter aujourd'hui d'avoir un nouvel outil de belle facture qui convient à notre statut touristique ainsi qu'à la LNM (Société de Navigation des Lacs de Neuchâtel et Morat), il est certain que plusieurs factures ont, elles, un goût amer, voire douteux.

Au vu de ce qui précède, la Commission du port, à l'unanimité des membres présents lors de sa réunion, a décidé d'inviter le Conseil général à suivre l'avis de la Commission des finances sur le Préavis N°01/2021.

Pour la Commission du port :

O. Duruz, rapporteur

Membres :

C. OBERHOLZER

A. BONNY

C. BONNY

R. CUANY

S. THÉVOZ

P. WOLF

